



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 24 février 2012

DOSSIER N° 2012 SP1 G 19 01

**Politique : - Energie**

Programme(s) : - Energie

-  
-

Objet : Plan climat énergie départemental

Service instructeur : DAT - Service développement durable

Sans incidence financière

Dépenses et (ou) recettes budgétées

Dépenses et (ou) recettes inscrites

Fiche financière jointe

à la présente session

Dépenses investissement .....

fonctionnement .....

Recettes investissement .....

fonctionnement .....

Dépenses à budgéter ultérieurement

Annexe jointe

Année .....

Montant .....

Rapporteur : Monsieur Serge REVEL

Dépôt en Préfecture le : 07 mars  
2012

Publication le : 07 mars 2012

Notification le : 07 mars 2012



Exécutoire le : 07 mars 2012

Acte réglementaire :  
ou à publier

Oui

## DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE

### 1 – RAPPORT DU PRÉSIDENT

#### Préambule :

La lutte contre le changement climatique et la crise énergétique constituent des enjeux majeurs pour le 21<sup>ème</sup> siècle. Ces enjeux sont confirmés par des rapports scientifiques ainsi que par l'OCDE (réunion des 28 pays les plus riches) qui s'attend aujourd'hui à une hausse de 20 % des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) d'ici à 2035, portant l'augmentation de la température de la planète sur une trajectoire de plus de 3,5 °C (soit une différence très importante avec la cible des + 2°C arrêtée lors de la conférence de Copenhague en 2009).

Par ailleurs, les dépenses d'énergie des ménages liées au logement depuis 10 ans sont en accroissement constant (source INC). Elles progressent plus vite que l'inflation sur cette période.

Enfin, avec la raréfaction des ressources en énergies fossiles et la crise énergétique qui se profilent, la tendance inflationniste des prix de l'énergie demeurera structurelle et impactera de plus en plus les ménages et l'économie iséroise.

Dans ce contexte, et en amont des obligations réglementaires qui se sont par la suite imposées à lui, le Département de l'Isère a pris une part active dans la lutte contre ces deux phénomènes dès 2009. L'assemblée départementale, dans sa délibération du 22 janvier 2009, a décidé d'élaborer un plan climat-énergie territorial à l'échelle du département, soit un **Plan Climat Energie Départemental (PCED)**.

Le plan climat énergie départemental qui vous est présenté reprend les objectifs fixés dans la délibération de 2009 et propose un plan d'actions sur 5 ans. Conformément à l'article L. 229-26 - IV du Code de l'environnement, il sera mis à jour avant le 31 décembre 2016.

Tout au long de sa durée de validité, le PCED sera adapté aux modifications apportées aux différentes politiques publiques et aux opportunités d'intervention à venir.

Du point de vue réglementaire, il constitue la réponse du Département de l'Isère à l'obligation définie à l'article L. 229-26 du Code de l'environnement (art 75 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite loi Grenelle 2) qui dispose que « *Les régions et la collectivité territoriale de Corse, si elles ne l'ont pas intégré dans le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie mentionné à l'article L. 222-1, les départements, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération ainsi que les communes et les communautés de communes de plus de 50 000 habitants doivent avoir adopté un plan climat-énergie territorial pour le 31 décembre 2012.* »

Conformément à l'article L. 229-26 - I. 2<sup>ème</sup> alinéa du Code de l'environnement, il constitue l'axe « énergie-climat » de l'agenda 21 départemental.

Conformément à l'article L. 229-26 - V du Code de l'environnement et en l'état de son élaboration, ses actions sont compatibles avec le projet de **Schéma Régional Climat, Air, Energie** de la région Rhône-Alpes (SRCAE).

#### **1 - Périmètre du plan climat énergie départemental**

Ce plan porte sur les 3 périmètres d'intervention possibles du Département qui permettront de toucher 75 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire isérois :

- **un périmètre d'actions maîtrisées** par le Département dans le cadre de ses compétences : bâtiments départementaux, collèges, transports, déplacements professionnels et domicile-travail des agents, routes, commande publique pour lesquelles il se fixe une obligation de résultat ;

- un **périmètre d'actions sur lesquelles il exerce une influence** auprès de tiers via des incitations dans le cadre de ses politiques : aides à l'investissement, aides à la personne et aux acteurs économiques, sociaux et environnementaux et pour lesquelles il se fixe une obligation de moyens ;

- un **périmètre de coordination** où il agit en partenariat avec les collectivités situées sur les 13 territoires isérois qui se lancent dans des démarches climat - énergie.

Le travail préparatoire à la définition du plan d'actions implique d'ores et déjà les directions départementales chargées de la mise en œuvre des politiques publiques et des ressources. Il mobilisera, dès 2012, les 13 directions territoriales en vue d'une déclinaison et d'une mise en œuvre d'actions territorialisées.

## **2 - Orientations du Plan climat énergie départemental**

**2.1 Sur le périmètre d'actions maîtrisées par le Département dans le cadre de ses compétences**, le plan d'actions a les ambitions suivantes :

**Atteindre l'objectif des "3 x 20" en 2020** fixé par l'Union européenne (article L. 229-26 -II. 2° du Code l'environnement), soit :

- réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux d'émissions constatés en 1990 (et même de 30 % en cas d'accord international sur la réduction des émissions) ;

- accroître de 20 % l'efficacité énergétique ;

- porter à 20 % (23 % pour la France) la part des énergies renouvelables.

Cette déclinaison se fera progressivement dans le cadre des plans d'actions des politiques publiques et de leurs calendriers spécifiques.

**Viser une réduction de 40 % des consommations d'énergie et de 50 % des émissions de gaz à effet de serre liées aux bâtiments** propriété du Département conformément aux objectifs de l'article 5 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 dite Grenelle 1, en agissant à la fois sur le bâti, l'exploitation et les usages du patrimoine départemental.

4 axes sont proposés sur ce périmètre :

- améliorer la performance énergétique des bâtiments départementaux ;

- optimiser les déplacements des personnels départementaux ;

- réduire les gaz à effet de serre et les consommations d'énergie liées à la route ;

- réduire les gaz à effet de serre et les consommations d'énergie liés aux transports organisés par le Département.

**2.2 Sur le périmètre d'influence**, le plan a pour ambition d'inciter les acteurs isérois à contribuer à :

**L'atténuation du changement climatique**, en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs consommations d'énergie selon 8 axes d'intervention :

- développer les nouvelles formes de mobilité ;

- encourager une agriculture locale peu émettrice de gaz à effet de serre ;

- développer une politique d'aide favorisant les économies d'énergie et les énergies renouvelables ;

- favoriser l'émergence d'un urbanisme durable ;
- promouvoir la « croissance verte » et favoriser l'émergence d'activités économiques locales économes en ressources ;
- promouvoir la filière bois par l'éco-construction et le bois énergie ;
- promouvoir une offre touristique à haute qualité environnementale ;
- optimiser l'offre de service pour rendre les personnes âgées moins vulnérables à l'augmentation du coût des énergies fossiles.

**L'adaptation au changement climatique** et à la crise énergétique selon 6 axes d'intervention :

- lutter contre la précarité énergétique dans le logement et anticiper les difficultés sociales liées à la hausse des carburants ;
- adapter l'économie touristique de montagne aux effets du changement climatique ;
- adapter les systèmes de prévention des risques naturels aux effets du changement climatique ;
- étudier l'évolution des milieux et maintenir les capacités d'adaptation des espèces ;
- gérer de façon économe la ressource en eau ;
- prévenir les effets sanitaires du réchauffement climatique.

**2.3 Sur le périmètre de la coordination**, le plan d'action a pour ambition de satisfaire aux exigences de sensibilisation et de mobilisation des partenaires fixées par l'article R. 229-51 du Code de l'environnement qui mentionne : *"Le programme des actions à réaliser, prévu au 2° du II de l'article L. 229-26 (plan climat), comporte un volet consacré à la politique de sensibilisation et de mobilisation de l'ensemble des personnes intéressées à la réalisation du plan."*

Dans ce cadre, nous mobiliserons nos 13 directions territoriales pour travailler selon 3 axes :

- assurer une déclinaison territoriale du plan ;
- identifier les initiatives de nos partenaires locaux en réponse aux attentes du Grenelle ;
- mettre en œuvre une coordination en vue de concourir à des objectifs communs.

### **3 - Dispositif de suivi et d'évaluation du plan climat énergie départemental**

Un système d'évaluation quantitatif sera élaboré permettant annuellement de consolider les données d'émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables liées aux activités du Département.

Le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable indiquera les moyens financiers mobilisés au titre du plan climat énergie départemental sur l'ensemble des politiques publiques en termes de dépenses, de recettes, ainsi que les coûts évités.

### **4 - Engagement du Département**

Conformément au protocole de Kyoto à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques signé le 11 décembre 1997, à la décision 406/2009/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2009 relative à l'effort à fournir par les Etats membres pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre afin de respecter les

engagements de la Communauté en matière de réduction de ces émissions jusqu'en 2020, et au Code de l'environnement, je vous propose :

- d'arrêter les orientations et le plan d'action prévisionnel du plan climat énergie départemental telles qu'elles sont exposées ci-dessus et précisées dans le document annexé au présent rapport,
- de m'autoriser à soumettre ces éléments, pour avis au Préfet de Région, au Président de la Région Rhône-Alpes, au Président de l'association régionale des organismes d'HLM de Rhône-Alpes et de les mettre à disposition du public pendant une période d'un mois, conformément aux dispositions de l'article R. 229-53 du Code l'environnement,
- de soumettre à votre approbation, suite à la réception des avis du Préfet de Région et du Président de la Région Rhône-Alpes et lors d'une prochaine session de l'assemblée départementale, une version consolidée du plan climat énergie départemental qui décrit et chiffre chacune des actions.

## 2 – DÉCISION

Le Conseil général de l'Isère adopte le rapport de son Président.

Pour extrait conforme,

Le Président,



André Vallini

# **Plan Climat Energie Départemental**

## **Annexe : Plan d'actions prévisionnel**

### **Sommaire :**

**Périmètre d'actions maîtrisées par le Département dans le cadre de ses compétences**

**Périmètre d'actions sur lesquelles le Département exerce une influence**

**Stratégie d'adaptation au renchérissement de l'énergie et au changement climatique**

**Périmètre de coordination où le Département agit en partenariat avec les acteurs Isérois**

**Observation - suivi**

# Périmètre d'actions maîtrisées par le Département dans le cadre de ses compétences

## Améliorer la performance énergétique des bâtiments départementaux

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
<i>« Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments départementaux »</i>	Développement du volet « performance énergétique » dans les programmes d'investissement des collèges et des bâtiments départementaux	collèges administration générale
	Améliorer les processus de gestion et d'utilisation de l'énergie dans les batiments départementaux et les collèges	collèges administration générale
	Développement du système de suivi des consommations d'énergie sur les bâtiments départementaux et les collèges.	collèges administration générale
	Redéfinition de cibles prioritaires en matière de qualité environnementale dans les bâtiments neufs et les réhabilitations.	collèges administration générale
<i>« Développer l'éco-responsabilité des agents, des gestionnaires immobiliers et des élus »</i>	Opération de maîtrise de l'énergie basé sur un changement des usages des usages avec affichage sur site des resultats et implication des occupants.	administration générale
	Accompagnement des gestionnaires et occupants à la prise en main des bâtiments neufs à haute performance énergétique par les chargés d'opérations	collèges administration générale
	Formations et information des chargés d'opérations des Directions territoriales et centrales sur la qualité environnementale et l'énergie dans les bâtiments.	collèges administration générale

## Optimiser les déplacements des personnels départementaux

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« <i>Optimiser les déplacements des agents départementaux</i> »	Afficher par direction l'évolution des consommations d'énergie et des émissions de CO <sub>2</sub> .	administration générale, finances et personnel
	Tester à titre expérimental une organisation du travail plus économe en CO <sub>2</sub> .	grandes infrastructures et routes départementales
	Développer le volet éco-conduite dans les formations proposées sur la sécurité routière.	grandes infrastructures et routes départementales
	Expérimenter les véhicules électriques ou hybrides dans le parc automobile	administration générale, finances et personnel
« <i>Améliorer la qualité énergétique du parc auto</i> »	Projet de certification du parc d'ISO vers QSE (qualité santé environnement)	administration générale, finances et personnel
	Renouvellement régulier du parc de véhicules.	administration générale, finances et personnel
	Renovation du PDE dans l'objectif de réduire les émissions de CO <sub>2</sub> .	administration générale, finances et personnel
« <i>Réduire les émissions liées aux déplacements domicile-travail</i> »	Expérimenter le télé-travail dans l'administration départementale.	administration générale, finances et personnel

## Réduire les émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie liées au domaine routier

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« <i>Projet route écologique</i> »	Prise en compte des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie en phase de chantier ; mise en œuvre de techniques moins émettrices et consommatrices.	grandes infrastructures et routes départementales
« <i>Mettre à jour le schéma directeur routier</i> »	Formaliser les aspects énergie-dans le schéma directeur routier (au sein du volet transversal développement durable).	grandes infrastructures et routes départementales

## Réduire les gaz à effet de serre et les consommations d'énergie liés aux transports organisés par le Département

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« <i>Optimiser le bilan énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre du réseau de bus transisère</i> »	Développer un système d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie générées et évitées par le réseau de transport interurbain <i>Transisère</i> .	déplacements et transports
	Conversion du projet Lignes Isère Express (LISE) et de voie en site propre sur autoroute (VSP) en économie d'énergie et équivalent CO <sub>2</sub> évité	déplacements et transports ; grandes infrastructures et routes départementales
	Evaluer et réduire les émissions de gaz à effet de serre et de consommation de carburants dans le cadre des procédures de passation de marchés publics de délégation de lignes.	déplacements et transports
« <i>Lutter contre la vulnérabilité énergétique en milieu rural et périurbain</i> »	Adapter la tarification du réseau <i>Trans'Isère</i> afin d'optimiser son utilisation, notamment dans les secteurs périurbains et ruraux.	déplacements et transports
« <i>Inciter les acteurs des transports à réduire leurs émissions de GES</i> »	Incorporation d'objectifs en matière de réduction de gaz à effet de serre dans les conventions de financement passées avec le SMTC et les autres AOTU	déplacements et transports
« <i>Développer les aménagements en faveur des vélos</i> »	Etudier une méthodologie permettant d'évaluer l'impact de l'utilisation du vélo sur la réduction des émissions de CO <sub>2</sub> .	grandes infrastructures et routes départementales

# Périmètre d'actions sur lesquelles le Département exerce une influence via des incitations dans le cadre de ses politiques

## Développer les nouvelles formes de mobilité

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Encourager le développement de nouvelles formes de mobilité »	Développer le covoiturage dynamique	déplacements et transports
	Développer l'autopartage dans les flottes véhicules captives interentreprises (projet LISA)	déplacements et transports
	Développer le véhicule du futur pour les transports en commun	déplacements et transports
	Inciter les entreprises à élaborer ou à renforcer leur PDE	déplacements et transports

## Encourager une agriculture locale peu émettrice en gaz à effet de serre

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine non énergétique »	Inciter une meilleure valorisation des effluents d'élevage par la méthanisation	agriculture durable, alimentation,
	Inciter à la réduction des engrais minéraux en développant l'agriculture biologique	agriculture durable, de alimentation,
« Favoriser un développement agricole basé sur une valorisation des ressources de proximité »	Préserver le foncier rural	agriculture durable, alimentation,
	Conduire une politique alimentaire développant les circuits courts	agriculture durable, alimentation,
	Contribution du secteur agricole à la production d'énergies renouvelables et de biomatériaux.	agriculture durable, alimentation

## Développer une politique d'aide favorisant les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Favoriser les économies d'énergie dans les bâtiments »	Conforter la démarche d'éco-conditionnalité des aides départementales	Aides à l'investissement, développement rural et équipement des territoires
« Favoriser le développement des énergies renouvelables »	Réorienter les aides du plan « énergie » pour l'Isère aux particuliers.	Energie-climat

## Favoriser l'émergence d'un urbanisme durable

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Développer un urbanisme économe en énergie »	Prendre en compte les problématiques énergie climat dans le porter à connaissance du Département sur les SCOT et PLU	action foncière et habitat
	Financer des logements sociaux neufs de qualité s'inscrivant dans un urbanisme durable	action foncière et habitat

## Promouvoir la « croissance verte » et favoriser l'émergence d'activités économiques locales économes en ressources

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Favoriser un développement économique basé sur des activités économes en ressources, moins carbonées et moins dépendantes des énergies fossiles »	Développer la qualité environnementale et étudier les conditions de développement d'activités en accord avec les principes de l'écologie industrielle de la ZIP de Salaise sur Sanne	développement économique et innovations
« Développer les filières économiques locales concourant à une croissance verte »	Développement d'une filière économique dans le domaine de l'éco-construction	développement économique et innovations
Appui à l'innovation et à la diffusion d'une technologie peu émettrice »	Incitation à la diffusion et au transfert des technologies « vertes » vers les PME-PMI iséroises et les services du Département	développement économique et innovations
	Soutenir la filière photovoltaïque et promouvoir les projets liés aux nouvelles technologies de l'énergie dans le cadre des pôles de compétitivité.	développement économique et innovations

## Promouvoir la filière bois par l'éco-construction et le bois énergie

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Fédérer les utilisateurs et/ou les consommateurs (industriels, collectivités locales, etc..) autour de la filière. »	Animation du comité de pilotage départemental d'approvisionnement bois énergie	Forêt, filière bois
« Développer une filière locale d'approvisionnement en bois décheté d'origine forestière apportant une offre fiable et durable, à des prix compétitifs »	Aider financièrement à l'entretien des forêts en vue de produire du bois énergie.	Forêt, filière bois
	Aider financièrement à la création de plate-formes de stockage et de hangars de séchage de plaquettes forestières à destination du bois énergie portées par les communes et leurs groupements	Energie-climat

## Promouvoir une offre touristique à haute qualité environnementale

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
<i>« Amélioration de la qualité énergétique de l'hébergement touristique »</i>	Développer un hébergement touristique économe en énergie	économie touristique et montagne ;
<i>« Réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les déplacements touristiques »</i>	Promotion des transports alternatifs à l'automobile pour se rendre sur les lieux touristiques	déplacements et transports

## Optimiser l'offre de service pour rendre les personnes âgées moins vulnérables à l'augmentation du coût des énergies fossiles

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
<i>« Maitrise de la consommation énergétique dans les établissements abritant des personnes âgées »</i>	Accompagner les audits énergétiques des établissements isérois abritant des personnes âgées Prendre en compte l'équation rafraîchissement – optimisation des bâtiments	solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées
	Conseiller les établissements en vue de la rationalisation des factures énergétiques	solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées
<i>« Maitrise des consommations d'énergie des personnes âgées maintenues à domicile »</i>	Analyser la situation énergétique des personnes âgées maintenues à domicile à l'occasion du diagnostic APA	solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées

# Stratégie d'adaptation au renchérissement de l'énergie et au changement climatique

## Adapter l'économie touristique de montagne aux effets du changement climatique

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Adapter le tourisme de montagne aux conséquences du changement climatique »	Poursuivre les contrats de développement diversifié	économie touristique et montagne

## Adapter les systèmes de prévention des risques naturels aux effets du changement climatique

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Définir une politique de gestion des risques naturels »	Intégrer la dimension de l'adaptation au changement climatique dans la politique de gestion des risques naturels routiers	grandes infrastructures et routes départementales

## Etudier l'évolution des milieux et maintenir les capacités d'adaptation des espèces

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Mesurer l'évolution des espèces et des milieux face au changement climatique »	Intégrer le changement climatique dans le réseau d'observation des espaces naturels protégés isérois	Environnement
« Prendre en compte le changement climatique dans les documents stratégiques de préservation des milieux naturels »	Intégrer la question du changement climatique dans les plans de préservation des espaces naturels et des corridors biologiques	Environnement
« Préserver et valoriser les espaces naturels proches des secteurs urbains »	Accroître la biodiversité en ville via le programme biodiversité et territoire et les PAEN	Environnement

## Gérer de façon économe la ressource en eau

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« <i>Améliorer la connaissance des impacts du changement climatique sur la ressource en eau</i> »	Intégrer les évolutions liées au changement climatique dans les études de volume prélevable réalisées par le Département	Politiques publiques concernées agriculture durable et l'alimentation, développement rural et équipement des territoires
	Poursuivre la surveillance des quantités et de la qualité des eaux	agriculture durable et alimentation, développement rural et équipement des territoires
« <i>Maîtriser la consommation d'eau pour anticiper la raréfaction de la ressource</i> »	Accompagner la profession agricole pour une maîtrise de la gestion de la ressource en eau	agriculture durable et alimentation, développement rural et équipement des territoires
	Maîtriser les prélèvements d'eau liés aux usages domestiques	agriculture durable et alimentation, développement rural et équipement des territoires
	Accompagner le secteur touristique vers une meilleure gestion des prélèvements d'eau	agriculture durable et alimentation, développement rural et équipement des territoires ; économie touristique et montagne

## Lutter contre la précarité énergétique dans le logement et anticiper les difficultés sociales liées à la hausse des carburants

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Développer la coordination entre les acteurs luttant contre la précarité énergétique »	Coordonner les actions des services départementaux travaillant sur la précarité énergétique dans le cadre de la « mission logement » (aides à l'investissement et aides à la personne)	action sociale et insertion action foncière et habitat politique de la ville, de la prévention et du renouvellement urbain solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées
	Travailler de façon concertée et coordonnée sur la précarité énergétique et, notamment, en utilisant les données issues du FSL pour repérer les propriétaires bailleurs devant réhabiliter leur logement.	action sociale et insertion action foncière et habitat
« Lutter contre la précarité énergétique dans le logement »	Développer les actions de maîtrise des dépenses d'énergie auprès des publics sociaux	action sociale et insertion
	Développer des aides préventives réduisant la vulnérabilité ou la précarité énergétique des ménages dans le logement	environnement
« Lutter contre la vulnérabilité énergétique en milieu rural et périurbain » dans le domaine des déplacements	Etudier la vulnérabilité énergétique liée à l'augmentation du prix du carburant pour les déplacements	action foncière et habitat

## Prévenir les effets sanitaires du réchauffement climatique

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Adaptation des personnes fragiles aux effets du réchauffement climatique »	Participer à la veille sur les effets sanitaires du réchauffement climatique	santé
	Adaptation de la veille « canicule » à l'augmentation des températures	santé

## Périmètre de coordination où le Département agit en partenariat avec les acteurs Isérois

### Décliner le Plan climat sur chacun des treize territoires, mobiliser les acteurs locaux et départementaux

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Répondre aux enjeux locaux en matière de lutte contre le changement climatique et mettre en place des synergies »	Décliner les actions du plan climat énergie départemental au niveau des 13 territoires départementaux	énergie-climat
	Mettre en œuvre des actions concertées avec les collectivités locales et leurs groupements porteurs de démarche énergie climat, à partir des missions départementales exercées dans les directions territoriales.	énergie-climat
« Amplifier le plan climat en mettant en place des synergies »	Mobiliser les acteurs départementaux (organismes « satellites » du Département ou ayant un rayon d'action départemental)	toutes

### Mobiliser et sensibiliser les Isérois pour faire évoluer les comportements

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« Mobiliser et sensibiliser les Isérois pour faire évoluer les comportements »	Sensibiliser les Isérois aux problématiques énergétique et climatique	communication
	Soutenir le programme d'actions des associations gérant un Espaces INFO ENERGIE en Isère	énergie-climat
	Soutenir l'opération « Défis famille à énergie positive »	énergie-climat

## Observer les consommations d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre

### Observer nos émissions et consommations

Objectifs	Actions	Politiques publiques concernées
« <i>Evaluer l'impact énergétique carbone de notre activité</i> »	Réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre sur notre patrimoine et nos compétences	Energie-climat
	Elaboration d'un système d'évaluation quantitatif des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie générées par le fonctionnement des activités et services de la collectivité et la mise en œuvre des compétences	Energie-climat
	Indiquer, dans le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable, les moyens financiers mobilisés au titre du plan climat énergie départemental sur l'ensemble des politiques publiques en termes de dépenses, de recettes, ainsi que les coûts évités.	administration générale, finances et personnel ; énergie-climat
« <i>Suivre l'évolution des émissions et consommations sur notre territoire</i> »	Utilisation du système existant d'évaluation quantitatif des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie générées sur le territoire isérois	Energie-climat